

## EXPOSITIONS 13/18 : La loi expliquée aux adolescents

L'exposition « 13-18 Questions de justice » est une exposition interactive élaborée en collaboration par la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et Les productions de l'Ordinaire (concepteur et créateur d'expositions).

Créée en 1993, l'exposition « 13-18 Question de justice » sert de support à la conduite d'actions éducatives collectives, d'information et de prévention sur la citoyenneté.



L'exposition propose à un public adolescent une approche pédagogique de la loi et de l'institution judiciaire. L'objectif est de permettre aux adolescents d'identifier leurs droits fondamentaux (s'instruire, s'exprimer, être protégé...) et d'être informés des conséquences d'un acte délictueux.

Elle permet également aux adolescents de mieux repérer les acteurs sociaux, de connaître les lieux d'information et d'écoute existants et d'être capables d'utiliser les moyens légaux d'accès à la justice.

Destinée prioritairement aux élèves des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, l'exposition est déployée dans les établissements situés sur l'agglomération du Pays de Montbéliard à la demande des établissements ou sur proposition de la PJJ. Une coanimation de l'exposition est assurée par les éducateurs de l'Unité Educative de Milieu Ouvert (UEMO) de Montbéliard et l'association France victimes.

L'exposition a été déclinée en une version numérique en 2020 : « 13-18 Ado et citoyen ». Les principes pédagogiques sont les mêmes.

*Une façon originale de prendre conscience de ses droits et devoirs et d'être informé des conséquences d'un acte délictueux.*

